



Sondage Psychodon

Une forte attente des salariés en matière d'information et de sensibilisation autour de la santé mentale

Paris – 30 avril 2021 : Le Psychodon et OpinionWay révèlent aujourd'hui les résultats d'un grand sondage dédié à la santé mentale en entreprise, dans un contexte de crise sanitaire qui fragilise davantage les salariés. L'étude a interrogé un panel de plus de 1 000 salariés du secteur privé¹ pour dresser un panorama de la situation en entreprise sur la perception des maladies psychiques, le rôle du dirigeant dans l'accompagnement des salariés, les ressources à disposition de l'employeur pour favoriser le bien-être ou encore les besoins exprimés.

Une responsabilité assignée à l'entreprise dans la santé mentale mais peu de projets en place
76% des salariés du privé estiment que l'employeur est le garant de la santé mentale de ses collaborateurs quand seulement 66% des 50-64 ans lui incombent cette responsabilité. Offrir un lieu de travail propice au bien-être est d'ailleurs la 2ème responsabilité qui incombe à l'employeur (59%), derrière la gestion financière et économique de l'entreprise (70%). Pour 24% des répondants, assurer le bien-être de ses salariés est d'ailleurs la responsabilité principale du dirigeant.

Malgré ces résultats, moins d'un tiers des entreprises (31%) mettent en place des actions pour favoriser le bien-être au travail.

Parmi les principales mesures prises, la mise en place d'une ligne téléphonique (42%), l'accès facilité à de la documentation sur le bien-être ou la santé mentale (38%) ou encore des formations de secourisme en santé mentale (35%). D'autres ressources pour favoriser le bien-être au travail sont pourtant attendues par les répondants qui souhaiteraient notamment la mise en place d'ateliers bien-être autour de la sophrologie, de la méditation, du sport et de la nutrition (41%), pouvoir échanger avec un psychologue d'entreprise (32%) ou bénéficier de formations de secourisme en santé mentale (31%).

La santé mentale, toujours tabou en entreprise, mais plus pour longtemps ?

L'étude révèle que 58% des salariés ne communiqueraient pas leur maladie à leur employeur s'ils y étaient confrontés et seulement 9% oseraient libérer la parole à ce sujet. En cause : 73% pensent que leur manager serait gêné en découvrant leur maladie. Il ressort également que 63% des salariés seraient plus à l'aise à l'idée d'en parler s'ils sont dans une entreprise où les ressources sont présentes. En parallèle, 72% des répondants considèrent que la crise sanitaire permettra de donner une place plus importante à la santé mentale au sein des

Méthodologie : étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 1004 salariés, tiré d'un échantillon représentatif des salariés français du secteur privé. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de région, de taille d'agglomération, de la taille d'entreprise, du secteur et de la CSP. Les interviews ont été réalisées du 22 mars au 2 avril 2021. Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 1,5 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants

entreprises à l'avenir.

L'information et la sensibilisation, les clés pour désinhiber et libérer la parole

Largement abordée depuis un an par les professionnels de santé et pouvoirs publics, la santé mentale n'a pas encore percé les murs de l'entreprise. La sensibilisation comme l'information semblent être des leviers d'amélioration efficaces pour remédier à cet enjeu. En effet, seuls 26% des salariés estiment être suffisamment informés sur les différentes maladies mentales de manière générale et seulement 22% considèrent l'être suffisamment pour réagir face à une attaque de panique ou une crise suicidaire de l'un de ses collègues.

Intéressés par le sujet, 66% aimeraient en apprendre davantage sur les différentes maladies mentales et/ou psychiques. L'étude montre également que les salariés expriment une forte demande et si le Psychodon pouvait intervenir en entreprise, 71% aimeraient être sensibilisés, 69% souhaiteraient que l'association accompagne les collaborateurs pour améliorer leur qualité de vie au travail et 67% désireraient bénéficier des outils pour gérer des situations liées à la santé mentale.

« La sensibilisation et l'information sont essentiels pour répondre aux enjeux en entreprise et d'autant plus avec la crise sanitaire qui se révèle comme un accélérateur de la détresse psychologique des salariés et du sentiment d'isolement des managers. Les résultats de l'étude pointent un triple défi à relever pour les entreprises vis-à-vis de la santé mentale : un défi RSE, un défi concernant la marque employeur et en effet un défi financier » explique Didier Meillerand, Délégué Général du Psychodon

Contact presse - agence Elektron RP

Mathilde Ozanne

06 09 99 13 84 - mathilde@elektron-presse.com

A propos de Psychodon

Soutenue par la Fondation Sisley-d'Ornano, le groupe VIVENDI, et la Fondation ORPEA, l'association Psychodon vise à sensibiliser le plus grand nombre autour des maladies psychiques, rassembler autour de cette cause et collecter des fonds pour financer des projets dans la recherche, l'accompagnement des 12 millions de Français touchés comme de leur entourage et le développement d'actions de prévention sur les territoires. L'action annuelle de Psychodon permet de fédérer les professionnels du champ de la santé mentale mais aussi les entreprises et les médias pour lutter contre la stigmatisation des malades et briser le tabou qui pèse sur les maladies psychiques. <https://psychodon.org/>